

Mission parlementaire "engagement citoyen et appartenance républicaine" Contribution du Snetap-FSU

Le Snetap-FSU est l'organisation syndicale majoritaire de l'enseignement agricole technique et supérieur public au ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Il fait partie des syndicats de la Fédération syndicale unitaire (FSU). Syndicat multicatégoriel, il essaye par son travail d'alimenter le débat, faire progresser la réflexion et apporter une contribution déterminante à l'évolution de l'enseignement agricole public.

Il porte depuis de très nombreuses années, la question de l'éducation à la citoyenneté. Par exemple à l'issue de son dernier Congrès National en avril 2014, il écrivait déjà dans ses mandats " *L'École est à la fois le lieu de la transmission des connaissances et celui de l'apprentissage de la citoyenneté et du partage des valeurs de la République telles que la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations, la justice... L'éducation à la citoyenneté démocratique (ECD) s'inscrit dans ces finalités générales de l'éducation.* ".

Le Snetap-FSU défend l'idée d'une diffusion large des valeurs de la République par la mise en œuvre réelle de la Charte de la Laïcité dans tous les établissements et en étant particulièrement vigilant contre toute manifestation ostentatoire religieuse. Ces valeurs doivent être intégrés dans les projets d'établissement (notamment par le volet citoyenneté du projet de vie scolaire).

L'enseignement agricole public ne peut être laissé à part et doit donc être inscrit dans le plan national. Ces problématiques doivent s'inscrire dans le plan stratégique, prévu par la loi d'avenir agricole et associer l'EAP aux dispositifs de l'EN à tous les niveaux (départemental, régional et national), y compris pour l'enseignement supérieur.

Il faut maintenant sortir de la "superficialité" des débats. Au travers d'un enseignement agricole public renforcé, le Snetap-FSU propose de :

- introduire un enseignement moral et civique dans les filières professionnelle et technologique où il n'existe pas,
- introduire un programme et un horaire d'enseignement de la philosophie dans la filière professionnelle, avec des thèmes complémentaires des programmes d'HG et d'EMC,
- donner des injonctions nationales notamment en terme de volume horaire dédié pour tous ces enseignements. Il n'est pas possible de renvoyer sur ces sujets d'importance à la seule initiatives locales,
- mettre en valeur de la coopération internationale et de l'ouverture au monde qui doit passer par une relance véritable des échanges avec les pays du Sud, notamment par l'encouragement de l'accueil de jeunes de pays du Sud sous statut de service civique,
- valoriser l'éducation socio-culturelle (ESC) par l'application du tiers temps animation quelque soit le statut (exemple pour les enseignants en CFA) et les dédoublements pour les cours sur médias numériques,
- réécrire des programmes informatiques permettant une réelle connaissance et maîtrise de l'outil et du monde internet et reconnaître le rôle pédagogique et éducatif de l'enseignant TIM (éducation au numérique notamment),
- renforcer le statut de professeur documentaliste à travers l'enseignement, en complémentarité ou en pluridisciplinarité sur les thèmes de l'éducation aux médias, à l'information... avec consolidation du tiers temps et des heures d'enseignement dans toutes

les filières,

- développer la pédagogie de projet notamment à travers les stages collectifs (à développer dans toutes les formations-notamment générales) ; liens avec le territoire (confrontation au réel-prise de conscience des enjeux politiques, environnementaux...),
- développer le rôle de la pluridisciplinarité dans la construction et l'étude de la complexité des sujets, des territoires,
- adapter la taille des établissements pour le suivi des élèves et apprentis et permettant des échanges et un dialogue,
- renforcer capacité de sortir (moyens de transport) et recevoir (amphithéâtre, CDRI) et donc d'avoir un établissement ouvert sur le territoire, lieu de l'expression citoyenne
- valoriser le rôle de l'internat notamment en consolidant les services de vie scolaire dans leur mission éducative,
- créer des postes de COPsy, des assistantes sociales, des infirmières et permettre la CDIsation des AVSI.

Plus spécifiquement pour l'apprentissage, le Snetap-FSU demande l'augmentation du nombre de semaines en centre (en les identifiant sur des thématiques citoyennes) ainsi que la création d'un conseil des délégués en apprentissage.

Le Snetap-FSU propose également de renforcer la démocratie / la citoyenneté des élèves, étudiants, apprentis, stagiaires dans les établissements en permettant une véritable implication lycéenne, par la création d'un conseil de la vie lycéenne « agricole », (en lieu et place du conseil des délégués) et en permettant l'exercice véritable de la démocratie locale (en soutenant la participation aux élections) et en accordant une place véritable au délégué de classe (participation aux instances, formation des délégués... Il faut favoriser l'expression lycéenne (journaux).

Il faut inciter les établissements à participer à la semaine nationale contre le racisme et proposer un annuaire d'associations reconnues qui peuvent intervenir avec les enseignants dans les classes et qui proposent des outils.

Enfin il faut généraliser le dispositif de l'heure de vie de classe (10h / an) en voie pro et apprentissage pour construire une citoyenneté à l'échelle de la classe

La formation initiale et continue des enseignants / CPE et tous les autres personnels EAP est un élément indispensable de la réussite de l'ensemble de ces mesures.

Pour cela en formation initiale il faut mettre en place un module dans le master MEEF avec des temps véritables d'échanges, de co-construction. En formation continue il faut développer des formations en présentiel (et non de mise en ligne d'outils) sur ces thématiques pour favoriser des pratiques réflexives et des analyses de pratiques, plus propices à leur intégration dans les pratiques quotidiennes.

Dans ces dispositifs la question des moyens ne peut être ignorée : besoin de moyens en personnels (délégué régional-e ESC, assistance sociale, infirmière...), besoin de moyens en heures professeur, revalorisation du Fonds social lycéen, besoin d'ouverture de classes pour lutter contre décrochage, besoin de moyens pour s'ouvrir à l'extérieur (bus, amphithéâtre, moyens informatiques ...),

Pour le Snetap-FSU, éluder ces thématiques, ces questionnements serait, pour l'École de la République, pour le Service Public d'éducation (auquel participe l'enseignement agricole public) passer à coté des réels enjeux pour les citoyens de demain que représentent nos élèves.

Restant à votre disposition, pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Mesdames et Messieurs les Député-es, nos plus sincères salutations.

Olivier BLEUNVEN,
Secrétaire Général adjoint Snetap-FSU

